

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUIN 2017

### COMPTE-RENDU

Présents : Nicole BOUILLET, Corinne LINDA, Maria MOSSU, Gérard MOUILLARD, Marie-Odile PEINTURIER, Alain QUICLET, Denis RIDEZ, Christine ROME, Guillaume VOISIN

Absents excusés : Jean-Louis DE VETTOR, Richard FENIET (pouvoir à Alain QUICLET), Séverine GIBOUDOT

Absent : Romain PASSERAT

#### **1 - Vente de bois**

Le lot de bois mis en adjudication est attribué à Monsieur Yoann COUSTOULIN de Domblans pour un montant de 90 €, unique offre reçue en mairie.

#### **2 – Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable**

Les rapports des années 2014 et 2015 seront présentés en même temps que celui de l'année 2016.

#### **3 – Chemin de la Poste**

Sur proposition du Président de l'Association Foncière de Voiteur, le Conseil municipal avait décidé d'acquérir, pour l'euro symbolique, le chemin dit de « La Poste » sous réserve de sa remise en état. Cette condition étant remplie, le Conseil municipal valide cette acquisition.

#### **4 – Redevance France Telecom**

Le Conseil Municipal décide de facturer la somme de 466 € à France Telecom, correspondant à l'espace public occupé par cette société sur la Commune de Voiteur au titre des réseaux aériens et souterrains.

De son côté, ENEDIS a versé une redevance de 200 € à la Commune pour l'année 2017 correspondant à l'occupation du domaine public par les réseaux de transport et de distribution d'électricité.

#### **5 - Création de postes**

Le Conseil municipal décide de créer deux postes d'agent de maîtrise et un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, afin de permettre l'avancement de trois agents.

#### **6 – Climatisation de la maison de santé**

Le Conseil municipal décide de confier l'installation de la climatisation dans le bâtiment de la maison de santé à l'entreprise MOLIN pour un montant de 81 969,02 € HT.

#### **7 – Aménagement du Champ de foire**

Le Conseil municipal décide d'engager l'aménagement du Champ de foire sur la base du devis de l'entreprise LUGH de fourniture et pose de bornes escamotable et de bornes anti bélier d'un montant de 17 682,00 € HT.

#### **8 - Aménagement d'un local au Pôle de Santé Victorien - suite**

Le Conseil municipal décide de compléter l'aménagement du local des kinésithérapeutes au sein de la maison de santé, validé lors de sa dernière séance, par des travaux de menuiserie auprès de l'entreprise BOIS PROJECT pour un montant de 2 950,00 € HT. (à vérifier montant)

#### **9 – Informatisation de l'école**

Les enseignants ont présenté à Monsieur le Maire un projet de renouvellement du matériel informatique de l'école avec mise à disposition de tablettes pour les élèves, installation de vidéoprojecteurs. Le Conseil municipal souhaite assister à une présentation du matériel avant tout investissement, afin de vérifier l'opportunité de cet équipement. Une délégation communale se rendra dans une école de Dole où le même outil est déjà en place.

#### **10 – Montgolfière**

Monsieur le Maire a autorisé l'entreprise Espace Montgolfières à décoller depuis le Champ de foire, lorsque les vents sont favorables.

#### **11 – Maison de santé**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du départ de Madame Géraldine ROLAND, sage-femme, au 30 juin et son remplacement par Madame Emilie K/BIDI.